



SECTION

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

(Saint Exupéry)



SARTHE

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Comité technique local du 15 septembre 2015

L'ordre du jour du CTL reprend celui du CHSCT du 14.09.2015, à savoir les projets de transferts et de fusions suivants :

- pour la filière fiscale, fusion du SIE-Le Mans Est avec le SIE Le Mans-Nord et du SIE Le Mans-Ouest avec le SIE Le Mans-Sud ;
- pour la filière gestion publique, transfert de la Trésorerie de Vibraye vers la Trésorerie de la Ferté-Bernard et transfert de la trésorerie de Bouloire vers les Trésoreries d'Ecommoy, de Saint-Calais et le SIP-SIE de Saint-Calais.

Le Mans compte 4 SIE actuellement, l'administration a fait le constat que chaque SIE a atteint un seuil critique en termes d'emplois disponibles face à des charges de travail très élevées ainsi que des tâches complexes et nombreuses (pour illustrer ce constat, la direction évoque près de 90 procédures, elles-mêmes déclinées en 400 tâches élémentaires).

Effectivement, le métier d'agent en SIE est certes très intéressant (la fiscalité des entreprises, l'action en recouvrement...) mais également particulièrement difficile (nombres d'articles à gérer très importants).

Face aux suppressions d'emplois (que notre organisation ne cesse de dénoncer) passées et à venir, notre DDFiP Sarthe répond par des rapprochements qui se traduisent par la transformation de 4 SIE en 2 SIE avec effectif (aujourd'hui) presque constant. Pour la Direction, cela permettra notamment de renforcer la mutualisation entre agents (matière vaste et complexe) pour chacune des missions, d'avoir un plus grand nombre d'agents compétents pour certaines tâches bien définies. Egalement, cela devrait permettre de faire face aux pics de charges dans de meilleurs conditions.

On semble oublier que dans l'opération 2 employés supérieurs disparaissent ! Les mesures envisagées pour les 2 cadres A + qui n'ont plus de poste s'avèrent assez floues d'après les documents communiqués par la Direction. Nous avons fait remarquer que la tâche des 2 cadres qui resteront à la tête de ces deux nouvelles structures ne sera pas quant à elle facilitée.

En résumé, des solutions et plus de problèmes ! Cerise sur le gâteau « la qualité du service aux usagers sera consolidée... » ??!

Notre organisation ne partage pas cet optimisme et avons déclaré que nous ne pouvions pas cautionner ces orientations pour les raisons suivantes :

- Une plus grosse structure n'est pas un gage de meilleures conditions de travail et l'expérience l'a toujours confirmée ;
- La future organisation envisagée (qui sera présentée dans un prochain CTL) bâtie autour de 3 pôles : « gestion - transverse - comptabilité » laisse augurer les plus grandes inquiétudes quant à la qualité du service qui sera rendu à l'utilisateur et l'intérêt que l'agent trouvera dans son travail au quotidien. En effet, plus de portefeuille de dossiers attribués à chaque agent mais plutôt du travail répétitif, à la chaîne... En d'autres termes des missions saucissonnées et bien moins valorisantes.

En un mot, ne comptez pas trop vous épanouir dans la future super structure !

La délégation F.O.-DGFIP a voté contre ce projet de fusion qui, l'avenir à court terme nous le prouvera sûrement, se traduira inévitablement par des conditions de travail détériorées et de nouvelles suppressions d'emplois.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>



SECTION

DE LA

SARTHE

On supprime plus facilement des postes dans les services qui comptent plus de 20 agents que dans 11 ! (les SIE comptent actuellement 11 agents, 16 pour le SIE Le Mans Nord).

Les transferts des Trésoreries

Ce même problème est encore plus prégnant dans les Trésoreries rurales, en effet que peuvent les agents quand ils ne sont plus que trois pour assurer toutes les missions : service

public local, recouvrement et bien d'autres tâches toutes importantes et nécessitant un suivi quotidien et rigoureux ?

Et bien, la direction propose également les regroupements et les fermetures des petits sites constatant l'épuisement professionnel des agents sur place. Ces mêmes agents qui ont pourtant bien des fois alerté toute la chaîne de commandement qui n'a jamais été à la hauteur pour faire face. C'est le sentiment d'abandon qui prévaut. Toutefois, nous profitons de ce compte-rendu pour noter que la direction a reconnu le dévouement, le travail accompli malgré tout !

Les principaux points que nous avons soulevés sont un manque d'effectifs pour le site de la Ferté-Bernard ce que la direction a convenu. Pour y répondre, il est envisagé de mettre à contribution l'équipe départementale de renfort.

Un point a été fait sur les locaux de la Ferté-Bernard, 3 projets sont à l'étude mais la préférence va pour des nouveaux locaux abandonnés par la direction départementale du territoire. Ce projet qui apparaît le plus pertinent est cependant tributaire de financements que la direction n'a pas aujourd'hui.

Néanmoins, le Directeur a précisé «*les locaux de la Ferté-Bernard sont ma priorité actuelle*».

A suivre...

Pour Saint-Calais, nous avons insisté sur la charge de travail que représente ce transfert, avec par exemple la gestion de plus de cent budgets (123 exactement). Cela n'est pas pour nous rassurer. Une fois de plus on compte sur le dévouement et le courage des agents sans limites (?)

Bilan des rapprochements, deux postes de catégorie A en moins et des possibilités de débouchés de carrière qui s'effacent.

La délégation FO-DGFIP a voté contre ce projet, mêmes raisons que pour les fusions des SIE. En outre, notre organisation est totalement opposée aux nouvelles orientations ministérielles qui se traduisent par l'effacement du service public dans les zones rurales et péri-urbaines.

Questions diverses :

La CFDT a demandé que pour les agents affectés à l'EDR puissent obtenir le remboursement des frais de péages lorsqu'ils utilisent l'autoroute dans leurs trajets.

A la réponse défavorable de l'administration, ils ont demandé que certains cas exceptionnels soient examinés avec pragmatisme.

Nous avons soutenu cette demande en indiquant cependant que nous le revendiquons **pour tous les agents** en déplacement dès lors que l'utilisation de l'autoroute s'avère cohérente.

Affaire à suivre...

A été évoqué également par nous la question de la mise en place de *télégestion* ou *télétravail* en Sarthe et en gestion publique. Le directeur nous a précisé qu'il n'y avait pas d'expérience officielle en cours sur ce sujet, mais seulement un test à la demande individuelle d'un agent.

Vos représentants **F.O. - DGFIP** :

- Anne PUJOL, Paierie départementale Le Mans tél : 02 43 77 18 71
- Michel DUSONG, PCE résidence Mamers tél : 02 43 31 45 09
- Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>



SECTION
DE LA
SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Déclaration liminaire au CTL du 15 septembre 2015

Monsieur le Président,

Lors du dernier Comité Technique Ministériel, les ministres ont indiqué que la réforme territoriale de l'Etat n'aurait qu'un impact marginal sur les services de la DGFIP. Certes, si l'on se réfère aux missions en région et aux paieries régionales qui devront être fusionnées aux futurs chefs lieux de régions, seulement 153 ETP seraient impactés et les agents concernés bénéficieraient d'une garantie de maintien à résidence.

Toutefois, au regard de l'ordre du jour de ce CTL, nous remarquons que notre DDFiP n'est pas en reste pour adapter ces structures aux volontés de la réforme territoriale de l'Etat tant en fusions, transferts et fermetures de services...

En effet, la **Direction Générale s'appuie** sur la nécessaire adaptation du réseau à la réforme territoriale, selon son analyse notamment du projet de loi NOTRé qui prévoit **une montée en puissance de l'intercommunalité**.

Lors d'une audience récente avec le Directeur Général, **FO-Finances** avait attiré son attention sur le danger de créer des postes de taille monstrueuse risquant de devenir ingérables, dans le secteur public local plus particulièrement.

Pour sa part, notre DDFiP supprime des emplois et crée la pénurie pour asseoir et légitimer les restructurations.

Par ailleurs, tout est bon pour décourager l'usager de venir à nos guichets (cf campagne IR 2015) et dégager des marges de manoeuvre **pour supprimer toujours plus d'emploi**.

Pour sa part, la DDFiP de la Sarthe a imaginé des aménagements d'horaires et des fermetures au public, voir des transferts de services tels les SPF qui éloignent le public, mais qui du même coup l'habituent à s'adresser ailleurs que dans les locaux de proximité.

A la DGFIP, les réorganisations en cours ne peuvent aboutir qu'à un gigantesque plan de démantèlement du Réseau et dont la DDFiP de la Sarthe est bon élève.

Sous couvert de masquer une dégradation supplémentaire des conditions de travail, la DDFiP Sarthe regroupe, restructure, réorganise avec ou sans réelle étude d'impact.

On prépare ainsi la DGFIP « façon puzzle » et les agents en mode « burn-out ».

«Il n'y a pas de République sans service public et il n'y a pas de service public sans agents publics.»

Merci à Vous.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>